Procès-verbal

Date	27.03.99
Durée	14.45 – 17.15 h
Lieu	San Salvatore, Lugano
Organisateur	Organisateur du triathlon del Ceresio
Participants(-es)	voir annexe 1

1 Bienvenue

Après la présentation de la vidéo des championnats du monde de triathlon 1998 de Lausanne, l'organisateur Marlon Pianari, Extreme Company, souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de la première assemblée des délégués (AD) du tri se déroulant au Tessin. Il informe que grâce à l'appui du tri, le 4ème triathlon del Ceresio se déroulera le 20.06.1999. En l'an 2000, les championnats suisses se dérouleront à Ceresio.

Le président du tri salue à son tour les personnes présentes et se réjouit cette année de se trouver au Tessin. Il salue tout particulièrement les invités: Anne Marie Gschwend, Kurt Blattmann, Giovanni Antonini (chef financier AOS) und Jean-Pierre Illi (spécialiste marketing). Il remercie les membres du comité ainsi que la direction pour le travail accompli durant l'année écoulée.

A remarquer encore que l'invitation à cette AD a été faite selon les statuts et que pour cause de coûts trop élevés, nous avons renoncé à la traduction simultanée.

2 Élections des scrutateurs

Daniel Bugnon et Klaus Koschman sont nommés scrutateurs.

Le total des voix est de 35 donc la majorité absolue de 18.

3 Acceptation du procès-verbal de la 10ème assemblée des délégués du 28.03.1998

M. Chirico renvoi à l'annexe 4 de l'ordre du jour. Les avenants suivants seront apportés: un complément sur la liste des participants avec Markus Kiener, SG Spiezathlon / Oskar Adler représentait le triathlon club de Frauenfeld et non pas l'Impuls Triathlon Club. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4 Acceptation des rapports annuels 1998

M. Chirico renvoi à l'annexe 3.1 de l'ordre du jour.

Klaus Koschmann (Triathlon Club Solothurn) vante l'attitude conséquente du comité concernant le **combat contre le doping** et aimerait savoir ce qui sera fait par le tri contre la participation à des duathlons de A. Peterkova qui a été suspendue par les autorités de l'athlétisme. M. Chirico remarque que l'ITU donne le droit au départ pour les CM et l'organisateur décide en deuxième priorité. Le tri n'a aucune influence sur un droit au départ, il peut uniquement montrer son malaise.

Daniel Eichholzer (Triathlon Club Veloatelier) fait part de la double morale dans le cas Olivier Bernhard qui a pu prendre le départ de l'IRONMAN Switzerland alors qu'il avait déjà été testé positif. M. Chirico remarque que le tri a suspendu pour une année O. Bernhard après l'IRONMAN et qu'à l'avenir tous les cas de dopage seront transmis à l'association olympique suisse (AOS) afin que tous les athlètes fautifs aient à répondre des mêmes conséquences. Le jugement définitif dans le cas Bernhard tombera le 15.04.1999 par le Tribunal d'Arbitrage du Sport (TAS) à Lausanne.

Anne Marie Gschwend (invitée) ajoute qu'un athlète, aussi longtemps qu'il n'est pas suspendu, peut prendre part à toutes les compétitions et que le tri n'a aucun droit de l'empêcher.

M. Koschmann propose d'inciter par écrit les organisateurs internationaux de ne pas laisser prendre le départ à des athlètes suspendus.

Après cette discussion, les rapports annuels sont acceptés à l'unanimité.

5 Acceptation des comptes annuels et de l'organe de révision pour 1998

Max Hippenmeyer, chef financier du tri donne les informations suivantes en complément des comptes annuels annexe 3.2 de l'ordre du jour:.

Différence par rapport à l'année précédente

- charges plus élevées au niveau du sport populaire (série promo du tri)
- provisions pour le projet de la relève qui a eu quelques difficultés à son lancement
- dans les charges de la direction, il y a beaucoup de coûts qui pourrait être comptabilisés sur chaques départements.
- les produits sont budgétés avec précaution
- les charges sont 22% en dessous du budget
- les produits sont 34% en dessus du budget
- de solides bases financières sont garanties pour l'avenir
- le contrat de sponsoring avec ALPINA Assurances arrive à son terme à fin 1999.

M. Hippenmeyer fait part de l'objectif du tri au niveau du département Finances, il s'agit de créer une base de capital propre afin de pouvoir assurer une année de survie sans les produits du sponsoring. Il remercie encore Doris Rechsteiner pour la tenue de la comptabilité.

M. Eichholzer demande comment sont répartis les coûts des salaires d'environ Fr. 200'000.- . M. Hippenmeyer répond que Fr. 150'000 concerne la direction et que le reste va aux entraîneurs (ces coûts sont subventionnés à raison de 40% par l'AOS).

Ernst Rüsi (Triathlon Club Frauenfeld) demande si les charges de l' année 1995 de Bruno Selebam ont été remboursées. M. Chirico confirme le remboursement.

Après cette discussion, le rapport de révision et les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité par l'AD.

6 Résolutions sur

6.1 les cotisations de membres et dépenses 2000

pas sur l'ordre du jour

6.2 le budget 1999

En complément à l'annexe 3.3 de l'ordre du jour, M. Hippenmeyer remarque que la perte budgétisée sera plus petite que prévue car le montant exact de la subvention de l'AOS n'était pas encore connu lors de l'établissement du budget. Il assure qu'au niveau du tri, il régit un contrôle strict des coûts et pense que ce déficit peut être exceptionnellement justifiable. Il remarque encore qu'à la suite du régime de cheval fait les années dernières, le tri a un besoin en investissements. En ce qui concerne les produits, le tri ambitionne un principe de 3 piliers: le sponsoring, les cotisations des membres et les subventions chacuns pour la même part.

Erwin Waldvogel (Triathlon Club Winterthur) s'inquiète des conséquences sur le budget dues au départ d'ALPINA Assurances. Le départ a lieu en fin d'année 1999 et n'a donc aucune conséquence pour cette année. Le tri cherche un nouveau sponsor pour l'an 2000.

Martin Zwyssig (Triathlon Club Zugerland / Zytturm Triathlon) demande si l'entier du montant, qui figure au budget sous produits de sponsoring, est assuré par des contrats. M. Hippenmeyer confirme ceci clairement.

Le budget 1999 est accepté à l'unanimité par l'AD.

7 Élections

7.1 Démissions

M. Chirico informe l'assemblée du retrait du comité de Ginette Girod qui était responsable du département Suisse romande. Hermann Wenger, Philippe Ducret et Martine Suillot ont démissionné du tribunal de la fédération.

7.2 Réélection

Il n'a pas été souhaité de pratiquer un vote secret. L'ensemble du comité se tient à disposition pour une réélection: Mario Chirico (président), René Kissling (vice-président), Sepp Dellsperger, Max Hippenmeyer, Michael Machacka et Reinhard Standke sont réélus pour une période de deux ans. Erwin Wälti est aussi réélu au sein du tribunal de la fédération.

7.3 Nouvelle élection

M. Chirico se base sur les statuts et sur la propre constitution du comité et annonce qu'il n'y a pas d'élection de remplacement pour le poste de Ginette Girod étant donné que le comité du tri planifie une réorganisation. C'est à dire la création d'un département relève afin de montrer l'importance que tient celle-ci au niveau du tri. Dans le courant de la discussion, une

nouvelle idée a pris naissance, la création d'un département „sport" auprès duquel, le sport d'élite et la relève seraient subordonnés. Dès que cette idée sera concrétisée, le comité recherchera un candidat. M. Chirico assure que les candidats de la Romandie auront la priorité pour ce poste.

M. Chirico se réfère à l'annexe 3.4 de l'ordre du jour et informe que Ernst Rüsi (Triathlon Club Frauenfeld) aimerait spontanément se présenter pour l'élection. L'AD accepte cette candidature. M. Rüsi se présente brièvement. Ensuite les quatre candidats (Franz Dörig, Klaus Koschmann, Ernst Rüsi et Joseph Stutz) sont élus au sein du tribunal de la fédération.

7.4 Organe de révision

L'organe de révision, RIS Partner Treuhand AG, Zürich, est réélue à l'unanimité pour une période d'une année.

8 Décision au sujet des propositions

8.1 Proposition du comité

M. Chirico se réfère à l'annexe 3.5. La proposition du comité concernant la ratification du règlement de l'ETU pour le triathlon d'hiver est acceptée à l'unanimité.

8.2 Propositions des délégués

M. Chirico remarque un avant-propos que chaque année l'AD présente des propositions concernant le montant total des charges et montre sa déception concernant les discussions annuelles sur ce sujet. Il assure que le montant total des charge est basé sur le principe de la production des charges.

Michael Machacka expose **la proposition de l'organisateur du Schwarzsee Triathlon.** Il remarque que les contributions pour les championnats suisses (CS) ont déjà été diminuées l'année passée par la réunification des catégories principales et juniors. Il justifie les coûts supplémentaires qui chargent le tri pour des CS. Il remarque encore que les CS sont un instrument de premier ordre pour l'acquisition de nouveaux sponsors. Le comité du tri recommande à l'AD de refuser la proposition suivante.

Heinz Rieder (City Duathlon Olten) remarque que le décompte de M. Machacka est correct pour le tri mais pas forcément pour l'organisateur car c'est pour lui égal qu'un contrôle antidopage soit effectué ou que des arbitres soient engagés.

Claude Ammann (Wildcats Triathlon) a pour opinion qu'il est important d'avoir des arbitres présents lors de manifestions suisses afin, par exemple, de pouvoir appliquer l'interdiction de drafting. Ce service peut aussi coûter quelques frais.

Claude Thomas (Triathlon de Lausanne) ajoute que l'organisation des CS demande de l'organisateur un standard de qualité afin de répondre au niveau suisse. Qui veut organiser des CS doit aussi avoir les bases financières nécessaires.

La proposition du Schwarzsee Triathlon est rejetée par 28 voix contre une avec 6 abstentions.

M. Machacka expose la proposition des organisateurs du Spiezathlon concernant la suppression de la licence journalière pour les catégories Jeunesse A/B. Le comité salue cette proposition et la présente pour votation sous la forme suivante:

- Sont autorisés à prendre le départ les membres en possession d'une licence compétition.

- Le titre de champion/-ne suisse sera uniquement donné à des Suisses/-ses.

La proposition du comité est acceptée à l'unanimité. La proposition des organisateurs du Spiezathlon est ainsi obsolète et refusée et la proposition du comité acceptée. Ceci est confirmé par l'AD.

Daniel Bugnon (Triathlon Club Zofingen) explique **la proposition pour l'introduction d'un règlement sur les transferts** , qui les rendraient impossible pour des buts à court terme lors des championnats suisses. Le comité soutient cette proposition. L'AD l'accepte à l'unanimité.

Daniel Bugnon (Triathlon Club Zofingen) explique de nouveau **la proposition pour un nouveau règlement des championnats suisses par équipes.** L'initiateur aimerait faire plus connaître en Suisse cette forme de compétition attractive et ayant déjà du succès sur la scène internationale. Le comité soutient cette proposition. L'AD l'accepte à l'unanimité.

9 Changements de statut

M. Chirico explique la proposition concernant les compétences concernant le choix du siège social et la justifie par le futur changement au sein de la direction. L'AD accepte cette proposition à l'unanimité.

Les délégués sont informés que par l'acceptation de la proposition concernant les licences journalières pour les catégories Jeunesse A/B, l'article 13.4 des statuts doit aussi subir un changement.

10 Honneurs et nomination des membres d'honneur

M. Chirico annonce le moment fort de l'AD 99 et vient aux honneurs et nomination des membres d'honneur. L'AD honore **Anne Marie Gschwend** pour son engagement sur la scène internationale du triathlon. Elle a aussi reçu, en plus de toutes les félicitations concernant le plus grand triathlon féminin du monde qui a eu lieu pour la dernière fois en 1998, le prix pour la promotion sportive de la ville de Zurich. M. Chirico se réjouit encore que Mme Gschwend reste au poste de „President of Race Director Commission" de l'ITU et lui remet le trophée de membre d'honneur. Mme Gschwend est honorée d'être membre de la famille du triathlon et remercie l'assemblée.

M. Chirico honore **Kurt Blattmann**, qui fut durant six années membre du comité et prit la présidence du tri par intérim durant la phase difficile dû à des problèmes financiers de 1995-96. M. Blattmann a fait retrouver la confiance auprès des délégués, des sponsors et de l'AOS. M. Blattmann a convaincu par sa loyauté et ses excellentes connaissances des règlements et des statuts. Il se réjouit de la nomination et remercie l'assemblée.

11 Désignation du lieu de l'AD 2000

Pour l'instant aucun intérêt de la part des délégués n'est annoncé.

12 Divers

Sepp Dellsperger ouvre le point de l'ordre du jour „divers" et présente brièvement le projet „**tri-Mobil".** Il prie tous les délégués de supporter cette idée et de motiver des connaissances pour organiser des manifestations tri-Mobil. La direction vous donne volontiers des informations complémentaires.

M. Dellsperger s'occupe aussi d'un deuxième projet au niveau du sport populaire, la **tri Mini-Série 1999** et remercie Jean-Pierre Illi pour son énorme engagement pour la réalisation de la tri Mini-Série.

M. Illi présente en détail la tri Mini-Série 1999 et présente aussi le homepage qui a été réalisé pour le tri par un des sponsors de la série Gesundheit Sprechstunde. Chaque personne présente reçoit un exemplaire de Fit for Life et de Gesundheit Sprechstunde, ces deux magazines ont soutenu massivement le projet au niveau du PR. Avec le système de tirage au sort attractif (500 prix d'une valeur de Fr. 50'000.00 tous acquis par M. Illi) , le tri promet une augmentation des participants aux près des 20 manifestations. La brochure tirée à 200'000 exemplaires sera distribuée dans toute la Suisse par différents canaux (magasins de sport et de vélo, filiales CREDIT SUISSE, annexe dans Fit for Life et directement par mails aux clubs ainsi que distribution à l'exposition 2-Rad-Messe, etc.). Le tri utilisera aussi cette possibilité pour faire de la publicité auprès de ses membres afin de motiver la relève sportive. M. Illi remercie encore pour la confiance accordée et pour la bonne collaboration avec le tri.

Reinhard Standke présente ensuite le **homepage du tri**: www.trisuisse.ch. Il recherche encore des collaborateurs pour l'aider à actualiser et entretenir cet homepage.

M. Chirico rappelle encore sous le point des **suggestions des membres** sur la documentation détaillée qui a été distribuée à tous les participants. Sous le thème **prestations du tri**, il est décrit en détail le domaine des tâches de chaque membre du comité.

En ce qui concerne la **politique d'information** du tri, M. Chirico renvoie aussi à cette annexe. Il remarque que le tri a négligé les informations spécifiques aux clubs. Il expose encore que l'intérêt des présidents de club pour la conférence était moindre ce qui provoqua son annulation l'année passée.

Une autre suggestion des membres était de créer un **manuel marketing pour les clubs.** Le comité a retenu cette idée. Doris Rechsteiner qui dans le cadre de sa formation AOS de manager du sport a écrit sur ce thème son travail de diplôme organisera un Workshop. Une documentation sera ainsi préparée en collaboration avec les présidents de clubs intéressés.

En ce qui concerne le **manuel d'organisateur**, M. Chirico renvoie au manuel „Sport Manager" se trouvant malheureusement pour le moment qu'en allemand. Une brochure sur le thème des manifestations sportives et l'environnement est annexée au protocole.

René Kissling demande aux organisateurs de **raccourcir** les **distances pour les juniors selon les règles ETU et ITU (distance sprint).** Ce qui d'un point de vue physiologique des prestations est correct et qui permet d'avoir un équilibre des chances avec un format de compétition plus court et sans drafting.

M. Koschmann revient dans une discussion sur **le cas Susanne Rufer concernant les directives de sélection**. Susanne Rufer s'était qualifiée pour les championnats du monde de duathlon 1998. Mais le comité avait interdit aux athlètes de prendre le départ du Powerman Emmental une semaine avant cette échéance. M. Koschmann demande que les athlètes puissent aussi prendre part aux CE et CM pour autant que le contingent ne soit pas encore atteint et que les frais soient pris en charge par l'athlète même si cette compétition n'est pas un point fort dans la saison de cet athlète.

René Kissling répond que ces points sont réglés par les directives de sélection et par des contrats avec les athlètes. Les CE et CM sont à planifier comme point fort de la saison d'un athlète et il doit se concentrer sur ces objectifs. La commission de sélection composée aussi de médecins sportifs d'expérience est responsable au niveau des directives de sélection. D'autre part, M. Kissling présente brièvement les conditions pour **l'appartenance au cadre** des cadres nationaux ainsi que **l'équipe directrice** du département sport d'élite.

Mario Chirico annonce encore que Doris Rechsteiner effectuera un changement professionnel et quittera le tri dans le courant de l'année. Il remercie Doris pour le travail accompli et lui souhaite beaucoup de chance pour l'avenir. Doris remercie l'assemblée pour la confiance accordée et pour la bonne collaboration.

Zurich, 29 avril 1999

pour le procès-verbal René Kissling Doris Rechsteiner

Annexe

1 liste des participants

2 brochure AOS

3 documentation (seulement pour les personnes présentes)